

Réponse aux jeux :

-page 4 : La Reine des Neiges ©

-page 10 : Pansement, Douleur

-page 11 :

1.Perfusion- 2.Radio- 3.Brassard- 4.Thermomètre- 5.Stéthoscope-
6.Médicament- 7.Infirmière- 8.Clown- 9.Docteur- 10.Sonnette

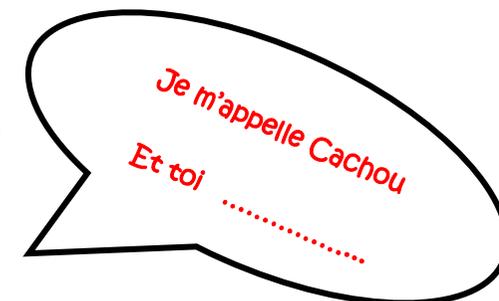
Dessin d'illustration Cachou inspiré du site :

<http://coloriage.info/bebe-singe-coloriage-19214>

**Ce livret a été réalisé par l'équipe soignante de
Pédiatrie du Centre Hospitalier de Mâcon**



Carnet de séjour en Pédiatrie

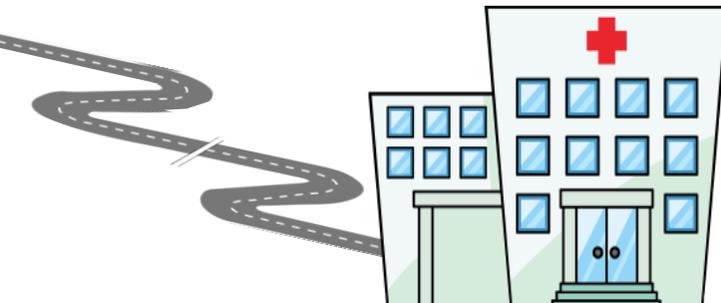


Nous contacter:

Secrétariat: 03 85 27 53 39

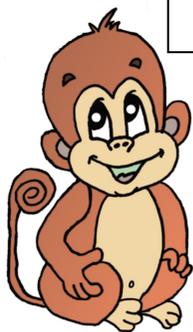
Du lundi au vendredi de 8h à 16h

Bureau infirmier: 03 85 27 54 64



Colorie les animaux avec
de belles couleurs

Bonjour, tu viens de quitter ta maison...
Tu la retrouveras bientôt dès que tu iras mieux.
L'hôpital, c'est une grande maison où des dames et
des messieurs vont s'occuper de toi.
Suis moi, et je te guiderai vers les jeux...





Sommaire

Présentation du service	Page 4
Formalités administratives	Page 5
Le personnel de l'unité	Page 6
Une journée en Pédiatrie	Page 8
L'hospitalisation et l'accompagnement des enfants	Page 9
La restauration de l'accompagnant	Page 10
Chambre	Page 12
L'éveil et les jeux	Page 13
La Charte européenne de l'enfant hospitalisé	Page 14
Horaires des visites	Page 16
Téléphone	Page 17
Multimédia	Page 18
Hospitalisation pour un motif de pédopsychiatrie	Page 20

Présentation du service

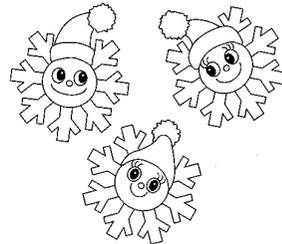
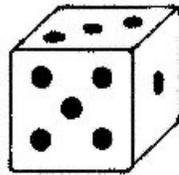
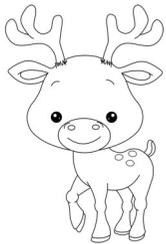
Le service de pédiatrie accueille les enfants de la sortie de la Maternité jusqu'à 18 ans.

Les urgences pédiatriques se trouvent à l'entrée du service et se composent de 2 salles de consultation.

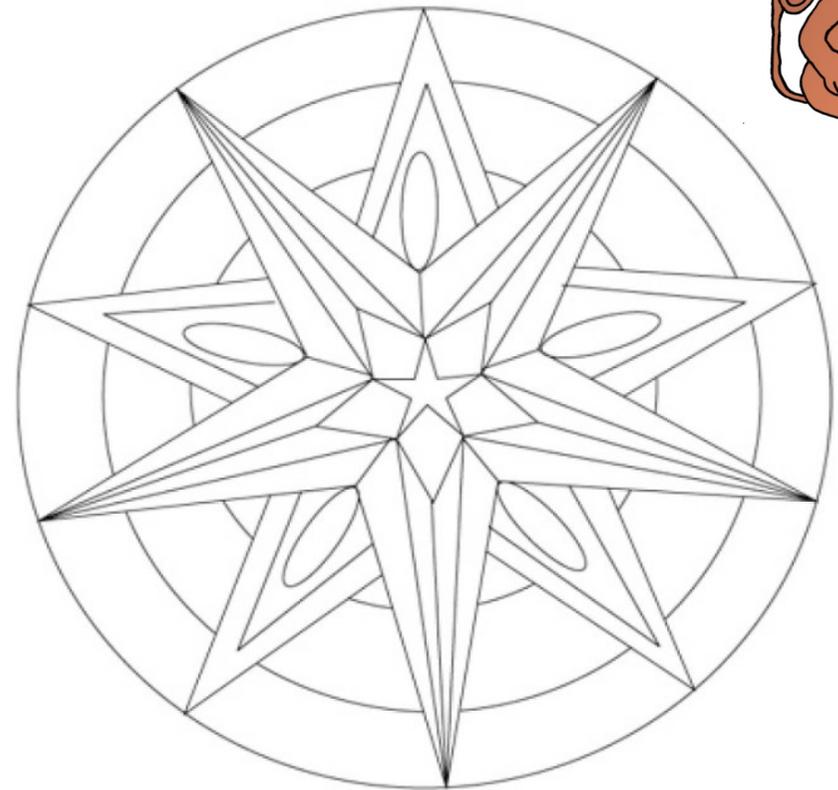
Le service d'hospitalisation dispose de 16 lits. Lors de l'hospitalisation de votre enfant, il sera installé dans une chambre à 2 ou 3 lits. L'équipement de la chambre est adapté en fonction de l'âge de votre enfant.



Joue avec moi au
Rébus



Colorie le Mandala avec
de belles couleurs



Hospitalisation pour un motif pédopsychiatrique

Les enfants et les adolescents peuvent être admis dans le service de pédiatrie pour un motif pédopsychiatrique. Leurs soins sont élaborés grâce à la coordination des pédiatres et des pédopsychiatres.

Un « cadre de soin », prescrit par le médecin, permettra de définir le choix le plus adapté pour l'enfant concernant les visites, les sorties, l'utilisation du téléphone et des objets numériques.

L'équipe de pédopsychiatrie composée par les infirmiers, l'interne et les pédopsychiatres, rencontrera l'enfant et prendra contact avec sa famille ou les adultes responsables.

Des groupes de parole pourront être proposés aux adolescents pour favoriser leurs expressions.



© Can Stock Photo



Formalités administratives

Son admission

Dès que possible, vous devez vous rendre au **service des Admissions** pour effectuer les formalités administratives relatives à l'hospitalisation de votre enfant muni(e) d'une pièce d'identité de l'enfant ou du livret de famille, de votre carte vitale et de votre carte de mutuelle.

Le service des Admissions (bureau des entrées) se situe au niveau 0 (RDC). Il est ouvert de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi et de 8h00 à 16h00 le samedi.

Sa sortie

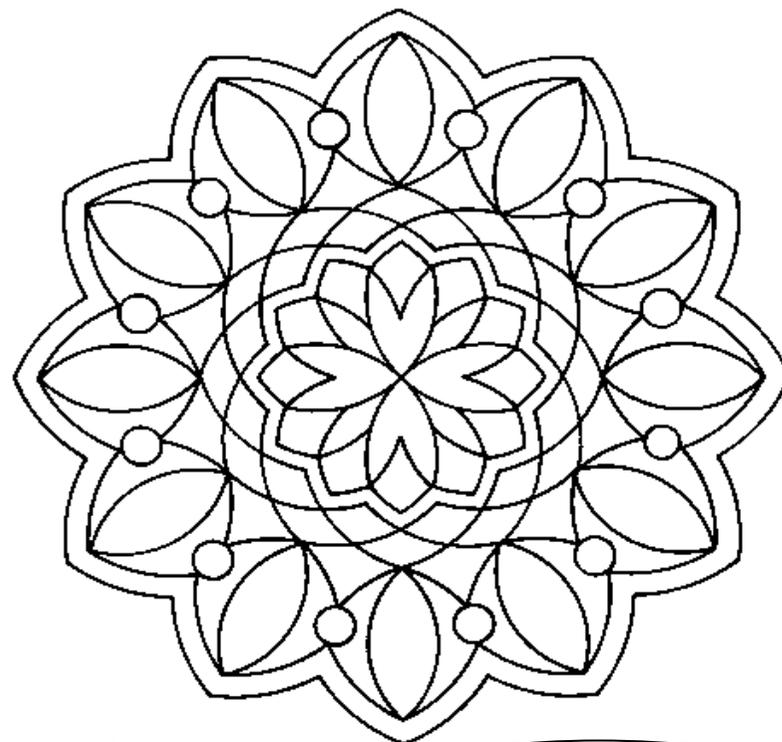
La sortie s'effectue au niveau du bureau des entrées.

En dehors des horaires d'ouverture de ce bureau, les soignants gèrent les papiers de sortie. Les ordonnances et le carnet de santé de votre enfant vous seront remis en même temps.

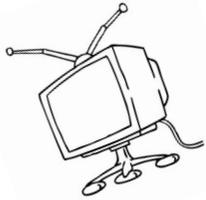
Le personnel de l'unité

Le personnel de l'unité se compose :

- des pédiatres
- d'internes
- d'autres intervenants de l'hôpital
tels que chirurgiens, ORL...
- de pédopsychiatres
- d'un(e) cadre de santé
- d'infirmiers(es) puériculteurs(trices)
et d'infirmiers(es)
- d'infirmiers spécialisés en pédopsychiatrie
 - d'auxiliaires de puériculture
 - d'agents des services hospitaliers
 - de secrétaires médicales
 - de kinésithérapeutes
- et de psychomotriciens(iennes)
 - d'une diététicienne
 - d'une assistante sociale
 - d'étudiants(es)
 - de bénévoles



Colorie le Mandala avec
de belles couleurs



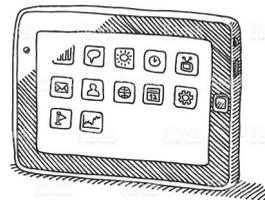
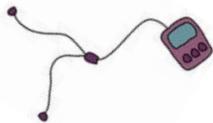
Multimédia



Les portables et multimédia sont autorisés dans le service sauf avis contraire des médecins. Il est demandé de ne pas les utiliser lors des soins, repas et activités.

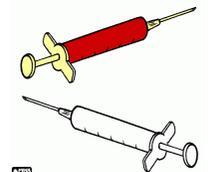
A partir de 22H30, ils devront être éteints et rangés. L'équipe soignante se réserve le droit de les retirer en cas de non respect de ces consignes.

Nos chambres sont équipées **gratuitement** de la télévision (excepté auprès des nourrissons). Un accès WI-fi existe dans le service. Il est gratuit. Vous pouvez demander la procédure de connexion à l'équipe.



Relie la personne et l'objet qu'elle utilise .

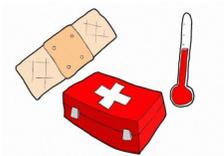
Joue au jeu
« Qui fait quoi »



Une journée en Pédiatrie

6h50 Temps de relève entre les équipes soignantes

A partir de 7h15 Début des soins, prise de sang si besoin, petit déjeuner et traitement si besoin



En cours de matinée (entre 9h et 13H), chaque enfant est vu par le pédiatre et/ou l'interne. La présence des parents est nécessaire pour échanger avec l'équipe médicale.

12h00 Repas des enfants et traitement si besoin

15H30 Goûter des enfants

18h00 Dîner des enfants et traitement si besoin

18h50 Temps de relève entre les équipes soignantes

Des examens peuvent avoir lieu tout au long de la journée en fonction des disponibilités des différents services (radiologie, échographie, scanner, IRM...).

Les soins sont réalisés tout au long de la journée selon le plan de soins prescrit par le médecin tout en respectant le rythme de l'enfant.

8

Téléphone

Parents, vous pouvez nous téléphoner 24h sur 24h sur notre ligne direct au **03 85 27 54 64 ou 03 85 27 54 79** pour obtenir des nouvelles.

Aucune information ne sera donnée par téléphone aux autres membres de la famille (grands-parents, oncles, tantes...).

Certaines chambres disposent d'un téléphone permettant de recevoir gratuitement des communications téléphoniques. La gestion de cette téléphonie est concédée à une société privée, située dans le hall d'accueil. Pour émettre des appels vers l'extérieur, vous devez vous acquitter d'une somme forfaitaire. Les démarches sont à effectuer auprès des employés de la société aux heures d'ouverture (du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00).



17



Horaires des visites

-Les horaires sont libres pour les parents et la fratrie (pour les enfants de moins 3 ans, renseignez vous auprès de l'équipe soignante s'il existe un risque de contagion).

-Les horaires sont limités de 12h00 à 20h00 pour les proches et amis de plus de 15 ans, à raison de 2 personnes maximum à la fois.

Afin de limiter le risque infectieux, les visites de personnes malades ne sont pas permises.

Votre enfant est malade, limiter les visites de vos proches, c'est respecter son sommeil et son confort.



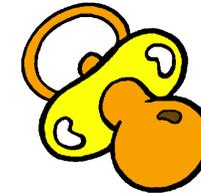
L'accord du médecin devra être sollicité pour des cas particuliers.

Avec accord du médecin, tout enfant hospitalisé peut sortir du service accompagné d'un soignant ou d'un adulte (tuteur légal ou personne désignée par les parents) tout en ayant pris soin de le signaler à l'équipe soignante.

L'hospitalisation et l'accompagnement des enfants

Un seul accompagnant **majeur** peut être hébergé près de l'enfant la nuit. Une couchette ou un relax vous sera proposé. Il vous est demandé **impérativement** de plier votre lit à 8h00 pour faciliter les soins auprès de l'enfant et l'entretien de la chambre.

Vous pouvez apporter doudou, sucette, photos et objet rassurant pour l'enfant. Les objets de valeur sont sous votre responsabilité.



Les repas des enfants sont sous la responsabilité de l'hôpital. Aucun aliment frais provenant du domicile ou de l'extérieur ne peut être stocké dans les réfrigérateurs du service, de même qu'aucun aliment ne peut être réchauffé au sein de l'office alimentaire.

Seules des denrées non périssables peuvent être laissées dans la chambre de votre enfant.

La restauration de l'accompagnant

Elle reste à votre charge.

Un petit déjeuner vous est proposé dans le service à 7h00.

Le repas du midi peut s'effectuer au self du 5^{ème} étage (fermé les week-end et les jours fériés) après avoir retiré un ticket repas auprès de l'équipe soignante avant 13h30. Le repas du soir est à commander auprès de l'équipe soignante avant 14h. Il sera servi dans la chambre à 18h00.

Les prix de ces 3 repas peuvent vous être communiqués par l'équipe soignante.

Vous pouvez également amener votre repas et le prendre dans la chambre (impossibilité de conserver au frais mais vous pouvez faire chauffer votre repas au 5^{ème} étage).

Une boutique, située dans le hall d'entrée, propose une restauration rapide. Elle est ouverte du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 et le dimanche de 8h00 à 19h00.



Des distributeurs automatiques de boissons et de confiseries sont également à votre disposition dans le hall d'accueil.



6 - Les enfants ne doivent pas être admis dans des services adultes. Ils doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.

7 - L'hôpital a le droit de refuser l'admission de visiteurs ou leur présence : jour et nuit, âge ou son état.



7 - L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.



8 - L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.



9 - L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins à chaque enfant.

10 - L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.



APACHE
Association Pour l'Amélioration des Conditions d'Hospitalisation des Enfants
B.P. 162 - 92 185 Antony Cedex - tél & fax : 01 42 37 61 88
Courriel : apache.asso@wanadoo.fr - Site web : www.hospiweb.com

Charte européenne de l'enfant hospitalisé

« Le droit aux meilleurs soins possibles est un droit fondamental, particulièrement pour les enfants. » (UNESCO)

Un enfant à l'hôpital, c'est l'affaire de tous.

Cette charte résume et réaffirme les droits des enfants hospitalisés. Avec APACHE, soutenez son application en France, faites-la connaître autour de vous.

Illustrations : Pef
© APACHE - Pef - EACH



1 - L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.



2 - Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou un substitut auprès de lui, quel que soit son âge.

3 - On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles, sans que cela entraîne un supplément financier ou une perte de salaire. On informera les parents sur les règles de vie et les modalités de fonctionnement propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.



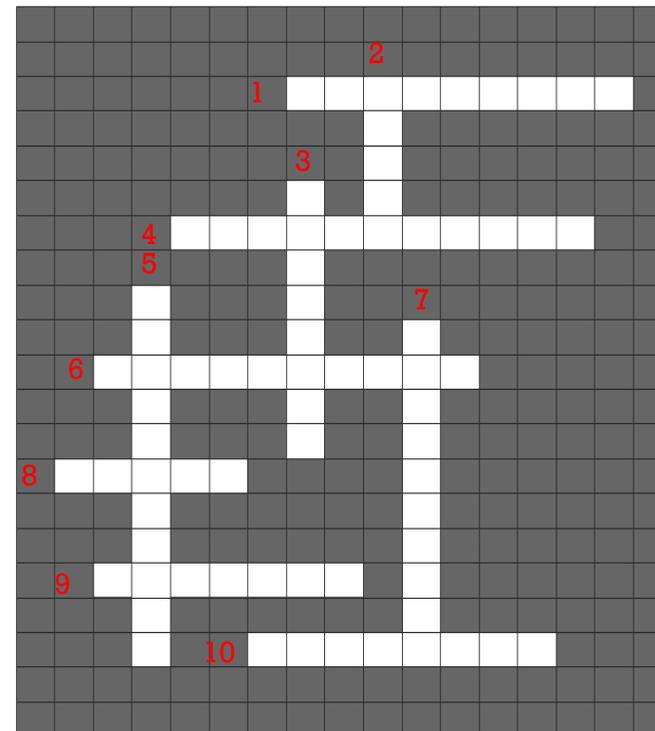
4 - Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant. On essaiera de réduire au minimum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.

5 - Les enfants et les parents ont le droit d'être informés pour participer à toutes les décisions concernant la santé et les soins. On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable.



Place les Mots à caser

Mots à caser



THERMOMETRE

SONNETTE

STETHOSCOPE

DOCTEUR

PERFUSSION

CLOWN

RADIO

INFIRMIERE

BRASSARD

MEDICAMENT



Cherche avec moi les
réponses aux charades

Mon premier est un animal qui fait la roue

Mon deuxième est un pronom personnel

Mon troisième ne dit pas la vérité

Mon tout est utilisé en pédiatrie.

Mon premier ne pique pas

Mon deuxième se lit sur l'horloge

Mon tout se soulage



Chambre

Les chambres du secteur « nourrissons » sont équipées de 1 à 2 lits.

Les toilettes se trouvent à l'extérieur du service sur le pallier du 4ème étage.

Les autres chambres sont équipées de 2 à 3 lits avec un coin lavabo et toilette. La douche se trouve dans le couloir.

Nous vous demandons de garder la chambre propre et rangée.

12



L'éveil et les jeux



Un espace jeux dédié aux enfants se situe au fond du service après autorisation des soignants. Nous vous remercions de respecter ce lieu et les jeux mis à votre disposition.

Si votre enfant n'est pas autorisé à sortir de sa chambre, des jeux et des livres peuvent lui être apportés. En cas d'isolement, les jeux ne pourront sortir de la chambre qu'après désinfection par un membre de l'équipe.

Diverses associations (clowns, Blouses Roses) interviennent certains jours de la semaine dans le service pour des activités manuelles et ludiques (cf fiches horaires salle de jeux et couloir).

13